

La Piguette, là-haut, sur sa colline

17	<u>La Piguette</u>	
Propriétaire	:	Lecoultrre Frères, Lausanne et Neuchâtel
Exploitant	:	Piguet Bernard, Le Bas du Chenit
Altitude	:	1120 - 1180 m (chalet 1169)
Surface pâturable épurée	:	19 ha
Charge en 1972	:	7 grandes génisses de 2 à 3 ans 24 petites génisses de 1 à 2 ans
Provenance du bétail	:	9 génisses propriété de l'exploitant, 4 louées de la commune, le reste loué de la plaine
Durée moyenne du pacage	:	120 jours
Personnel	:	Un couple âgé s'occupe partiellement du bétail et de l'entretien du pâturage. Les travaux trop pénibles sont effectués par l'exploitant depuis la commune de Bise

Conditions naturelles et économiques

Cette propriété rectangulaire s'étend de part et d'autre d'une grande combe orientée en pente très légère vers le nord-est. La prairie occupe le fond de cette dépression et son flanc sud-est qui s'élève en pente moyenne pour aboutir sur un monticule où se trouve le chalet. La forêt recouvre presque toute la moitié nord-ouest du domaine. La profondeur du sol varie selon les endroits. Par places apparaissent des blocs et des pierres et la perméabilité reste bonne partout. A un ou deux endroits, on devrait essarter quelques sapelôts ou jeunes sapins sans valeur. Ici et là, la présence de mauvaises plantes et surtout d'euphorbes dévaluent l'herbage. En général, la production fourragère est satisfaisante à bonne. Les légumineuses pourraient cependant être mieux représentées. Le bétail ne court aucun danger sur ce pâturage.

Un excellent chemin asphalté muni de passages canadiens mène à la Piguette. Le chalet situé à l'écart de cette voie ne peut être atteint qu'avec un véhicule agricole ou tout terrain à travers pâturage. L'aire de parcours comporte deux parcs. L'eau est à disposition dans un abreuvoir alimenté par la citerne du chalet et un couvert avec citerne a été aménagé dans une clairière sur la moitié nord-ouest. On amène une provision de foin et de la paille. Le fumier s'entasse sur le sol à côté du chalet. Une fosse couverte de 15 m³ environ recueille les déjections liquides. On la vide au moyen de la bossette à pression. Le fumier est mené avec une remorque ou un épandeur tiré par un tracteur. La fumure chimique se compose de 800 kg de scories et 300 kg de sel de potasse.

- 44 -

Bâtiment

Ce pâturage est doté d'un vieux chalet-étable en maçonnerie recouvert de tôle. Ses murs passablement décrépis présentent d'inquiétantes lézardes et la charpente très ancienne menace de s'affaïsser. On devrait songer à réparer les gouttières. L'habitation comprend une chambre, une cuisine restaurée, local de fabrication et chambre à lait. Les courants pénètrent à travers le mur dans la chambre à coucher. L'eau de la citerne parvient dans la chambre à lait par siphon avec un tuyau de matière plastique. Une trentaine de bêtes peuvent trouver place dans l'écurie double dont les couches et la raie centrale sont recouverts de bois. Il n'existe pas de crèche. Il devient nécessaire d'améliorer l'accès à l'étable et d'en réparer la porte d'entrée.

Améliorations à effectuer

- poursuivre l'essartage et la lutte contre les mauvaises herbes
- améliorer le chemin d'accès au chalet
- effectuer les réparations les plus urgentes au chalet. Etant donné la vétusté de cette construction, on peut se demander s'il ne serait pas plus avantageux de la remplacer par une simple loge à bétail pour la stabulation libre, éventuellement avec caillbotis, plutôt que d'entreprendre une restauration.



La Piguette au bon vieux temps

Collection Yves LeCoultrre





Et la Piguette d'aujourd'hui.







La Piguette selon Fischbacher



Le sol de l'écurie, seul endroit resté tel qu'il était autrefois